

thèse selon laquelle je considère comme urgent ce problème d'importance nationale. Hier encore, nous avons appris dans cette Chambre que les compagnies *Volkswagen Canada Ltd* et *Studebaker Canada Ltd* ont profité de l'accord-automobile passé par le Canada et les États-Unis. Selon un article de Roger Newman paru dans le *Globe and Mail* d'aujourd'hui, le 25 octobre, chacune de ces compagnies ont gagné environ un demi-million, soit au total un million de dollars. Cette situation est scandaleuse. Par suite d'évasion fiscale, les contribuables canadiens ont perdu un million de dollars. C'en est assez pour passer immédiatement au débat. J'estime urgent d'ajourner les travaux actuels de la Chambre pour que nous puissions débattre tous les aspects de ce traité complexe et de ses conséquences pour les Canadiens. Peut-être direz-vous, monsieur l'Orateur, que ce débat n'est pas urgent car cette scandaleuse évasion fiscale a eu lieu il y a environ six mois ou au printemps de cette année, alors que la compagnie Studebaker faisait encore des affaires. Toutefois, je vous rappellerai que nous n'avons appris qu'hier l'existence de cette échappatoire. En fait, nous avons cherché à en savoir plus long en posant des questions au ministre, mais on a déclaré que nos questions étaient irrecevables. Nous voudrions savoir combien d'autres échappatoires peut receler ce traité. A mon avis, il est urgent que nous le sachions.

Si Votre Honneur décidait que ce débat n'est pas urgent, la société Studebaker ayant fermé ses portes, qu'il me soit permis de vous signaler que ce qui s'est produit peut toucher d'autres constructeurs canadiens. Il ne s'agit pas de savoir si la société Studebaker a fermé ses portes, mais il faut songer que ces règlements s'appliquent aux sociétés qui sont dans les affaires et qu'on peut avoir recours aux échappatoires qu'ils comportent. Voilà ce que nous voulons savoir au moyen d'un débat en bonne et due forme.

Tous les jours, les contribuables canadiens risquent de perdre encore de l'argent. Cela justifie aussi l'urgence du débat. Nous voulons savoir quels autres accords pourraient avoir été conclus pour échapper aux droits de douane aux termes du traité qui autorise l'importation de voitures de tous les pays du monde, à condition que les constructeurs aient des crédits à l'exportation.

Monsieur l'Orateur, tandis que Néron jouait de la lyre Rome brûlait; tandis que le Parlement s'occupe à des vétilles, 3,000 hommes d'Oshawa sont en chômage. Il est donc urgent de discuter cette question pour trouver les moyens d'aider ces gens. A mon avis, il est

inutile de dire qu'il s'agit d'une question d'importance nationale parce que nous savons tous que ce traité touche tous les citoyens canadiens qu'ils aient une voiture ou non. On devrait donc nous permettre d'engager immédiatement le débat sur cette importante question.

Permettez-moi de dire en terminant que j'espère que Votre Honneur se prononcera en faveur de l'urgence du débat en se fondant sur les points que j'ai portés à son attention parce que tout d'abord certains se sont servis du traité sur l'automobile pour échapper aux droits de douane; deuxièmement on ne peut permettre que cette situation se perpétue et troisièmement, nous voulons savoir si ce traité comporte d'autres lacunes qui permettraient d'échapper à la douane. Des milliers de personnes ont été mises à pied à cause de ce traité, et à mon avis, il est très urgent de remédier à cette situation. J'espère donc que Votre Honneur jugera cette question urgente et d'importance nationale.

L'hon. E. J. Benson (ministre du Revenu national): Monsieur l'Orateur, j'aimerais dire quelques mots sur l'urgence de la question. D'abord, les transactions en cause auraient eu lieu il y a plusieurs mois. Je signale au député et à la Chambre que s'il y avait eu dérobades, mon ministère veillerait à redresser la situation. Je signale également que ces transactions font actuellement l'objet d'une enquête menée par les hauts fonctionnaires de mon ministère, qui décideront si la loi a été respectée quant à l'entrée de ces véhicules.

Le très hon. J. G. Diefenbaker (chef de l'opposition): Monsieur l'Orateur, la brève explication fournie par le ministre du Revenu national indique qu'il y a—comme disait Shakespeare—«quelque chose de pourri dans l'empire du Danemark»; on a donc lancé une enquête. Le ministre a dit que son ministère examine la question. Ici encore, un ministre ignore ce que fait l'autre.

L'hon. M. Drury: Monsieur l'Orateur, j'invoque le Règlement. La Chambre pourrait-elle s'occuper de la question d'urgence, au lieu d'ouvrir un débat ou une enquête sur les faits en cause? J'espère que le très honorable représentant voudra s'en tenir à la question d'urgence, sans spéculer sur ce qui pourrait arriver.

Le très hon. M. Diefenbaker: Monsieur l'Orateur, le ministre a indiqué que tout ne va pas très bien, et je veux simplement signaler qu'hier, M. Karl Barths, président de